

Bureau de la métropole du 28 septembre 2018

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

Date de convocation
14 septembre 2018

Conseillers en exercice
37

Président : M. François CUILLANDRE

Le Bureau de Brest métropole s'est réuni le vendredi 28 septembre 2018 à 10 heures, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE, Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE , Président, M. A. MASSON, M. Y. NEDELEC, M. M. GOURTAY, M. T. FAYRET, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, M D. CAP, Mme R. FAGOT OUKKACHE, Mme R. FILIPE, M. F. JACOB, M. R. SALAMI, Mme I. MONTANARI, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, M. S. ROUDAUT , Vice-Présidents.

M. P. APPERE, Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, M. D. FERELLOC, Mme I. GUERIN, Mme P. HENAFF, M. R. JESTIN, Mme S. JESTIN, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, M. B. SIFANTUS, Conseillers.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme B. ABIVEN, M. J-L. POLARD, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M. A. GOURVIL, Vice-Présidents.

M. R. HERVE, Mme B. MALGORN, M. R. SARRABEZOLLES, Conseillers.

Mme G. ABILY, Conseillère déléguée.

B 2018-09-276 PROPRETE DECHETS

Déchets recyclables - Approbation d'une convention de reprise des papiers avec Cellaouate.

La rapporteure, Mme Roselyne FILIPE
donne lecture du rapport suivant

PROPRETE DECHETS – Déchets recyclables - Approbation d'une convention de reprise des papiers avec Cellaouate.

EXPOSE DES MOTIFS

Basée à Morlaix, Cellaouate est une unité de fabrication de ouate de cellulose, isolant constitué à 90% de papier journal. L'entreprise cherche avant tout à transformer le papier collecté localement. Elle est approvisionnée par deux gisements principaux : d'une part, les invendus du quotidien « Le Télégramme » triés par l'ESAT des Genêts d'Or de Landivisiau et de Briec, d'autre part, le papier journal collecté par l'intermédiaire d'associations (associations de parents d'élèves, à but humanitaire, club de sport...). Ce dernier gisement représente plus de la moitié des approvisionnements de l'entreprise.

Cellaouate rémunère ainsi plus de 700 associations, réparties sur le Finistère et la partie Ouest des Côtes d'Armor, pour le papier journal qu'elles collectent.

Sur le territoire de Brest métropole, en 2017, Cellaouate a collecté auprès de 70 associations un gisement de 221 tonnes. Il est proposé d'asseoir la collecte associative de l'entreprise sur le territoire métropolitain en signant une convention de reprise. Cette convention permettra à la métropole de bénéficier des soutiens financiers de l'éco-organisme Citeo sur les tonnages collectés. A titre indicatif, ce soutien est estimé à environ 8 500 € par an.

DELIBERATION

En conséquence, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention de reprise ci-jointe avec l'entreprise Cellaouate.

Avis commissions :

Avis de la COMMISSION GRANDS SERVICES URBAINS-ENVIRONNEMENT-AFFAIRES
GENERALES-RESSOURCES : FAVORABLE A L'UNANIMITE

Décision du Bureau de la métropole :

ADOPTE A L'UNANIMITE